

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 01339

Numéro SIREN : 383 674 926

Nom ou dénomination : SARL "RENAISSANCE"

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2020 sous le numéro de dépôt 13747

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

SARL "RENAISSANCE"

33 ter rue Emile Zola

59496 Salomé

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : SARL "RENAISSANCE"

Numéro RCS : 383 674 926

Numéro Gestion : 1991B01339

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse: 33 ter rue Emile Zola
59496 Salomé

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019

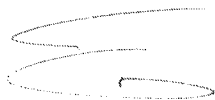
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 01/10/2020

Sous le numéro : 13747

Délivré à Lille-Métropole le 6 novembre 2020

Le Greffier,



COMPTES ANNUELS

24/07/2020

Copie certifiée conforme
à l'original.
le Gérant



SARL RENAISSANCE

33 Ter rue Emile Zola
59496 SALOME

Exercice clos le 31/12/2019

SIRET : 38367492600027
APE : 3240z

DECONINCK INVEST **DTA FLANDRE**

99 Route des Bruyères

Tél : 03 91 92 13 02

62219 LONGUENESSE

Fax :

Sommaire

1. Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Soldes intermédiaires Production	6
Annexe	7

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	13
Compte de résultat détaillé	15

3. Liasse fiscale

17

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 20/06/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL RENAISSANCE relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	82 027
Chiffre d'affaires	123 074
Résultat net comptable (Bénéfice)	6 867

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BAILLEUL

Le 04/05/2020

DIDIER DECONINCK
EXPERT COMPTABLE

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	18 507	18 507		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	613	613		
Autres immobilisations corporelles	1 416	1 107	309	663
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	583		583	583
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 118	20 226	892	1 246
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	13 702		13 702	14 424
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	43 653		43 653	45 952
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				1 985
Autres créances	4 383		4 383	8 438
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 397		19 397	7 161
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	81 135		81 135	77 959
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	102 253	20 226	82 027	79 205
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	11 430	11 430
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 143	1 143
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	36 541	30 745
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 867	5 796
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	55 981	49 114
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 838	5 711
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 754	10 283
Dettes fiscales et sociales	15 454	14 097
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	26 046	30 091
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	82 027	79 205
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	26 046	30 091
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	113 491		113 491	111 528
Production vendue (services)	9 583		9 583	8 566
Chiffre d'affaires net	123 074		123 074	120 094
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 960	5 337
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 918	
Autres produits			1	2
Total produits d'exploitation (I)			135 953	125 433
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			26 172	22 877
Variations de stock			3 021	5 915
Autres achats et charges externes (a)			34 751	24 638
Impôts, taxes et versements assimilés			1 065	1 305
Salaires et traitements			50 497	50 150
Charges sociales			9 545	14 398
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			354	354
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 683	3
Total charges d'exploitation (II)			129 088	119 640
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			6 864	5 794
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2	2
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2	2
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			2	2
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			6 867	5 796

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
 Total des produits (I+III+V+VII)	135 955	125 435
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	129 088	119 640
BENEFICE OU PERTE	6 867	5 796
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	123 074	100,00	120 094	100,00	2 980	2,48
Production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	123 074	100,00	120 094	100,00	2 980	2,48
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	123 074	100,00	120 094	100,00	2 980	2,48
Achats de matières premières et approv.	26 172	21,27	22 877	19,05	3 295	14,40
Variation de stocks	3 021	2,45	5 915	4,92	-2 894	-48,92
Sous-traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	93 881	76,28	91 302	76,03	2 579	2,82
MARGE BRUTE GLOBALE	93 881	76,28	91 302	76,03	2 579	2,82
Autres achats et charges externes	34 751	28,24	24 638	20,52	10 112	41,04
VALEUR AJOUTEE	59 130	48,04	66 664	55,51	-7 534	-11,30
Subventions d'exploitation	5 960	4,84	5 337	4,44	623	11,68
Impôts, taxes et verst assimilés	1 065	0,87	1 305	1,09	-240	-18,36
Charges de personnel	60 043	48,79	64 548	53,75	-4 505	-6,98
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 982	3,24	6 148	5,12	-2 166	-35,23
Reprises s/ charges et Transferts	6 918	5,62			6 918	
Autres produits	1		2		-1	-52,59
Dot. amortissements et provisions	354	0,29	354	0,29		
Autres charges	3 683	2,99	3		3 680	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 864	5,58	5 794	4,82	1 071	18,48
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	2		2			
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	6 867	5,58	5 796	4,83	1 071	18,48
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 867	5,58	5 796	4,83	1 071	18,48

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL RENAISSANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 82 027 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 867 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	18 507			18 507
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	613			613
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 416			1 416
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 535			20 535
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	583			583
Immobilisations financières	583			583
ACTIF IMMOBILISE	21 118			21 118

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	18 507			18 507
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	613			613
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	753	354		1 107
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	19 872	354		20 226
ACTIF IMMOBILISE	19 872	354		20 226

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 966 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	583		583
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 383	4 383	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 966	4 383	583
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 11 430,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 26 046 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 754	5 754		
Dettes fiscales et sociales	15 454	15 454		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 838	4 838		
Produits constatés d'avance				
Total	26 046	26 046		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 838			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 838 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	304
Dettes provis. pr congés à payer	6 019
Charges sociales s/congés à payer	2 069
Total	8 392

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
213500 – Installations générales	18 506,53		18 506,53	18 506,53
281350 – Amortis. agencements constructions		18 506,53	-18 506,53	-18 506,53
Constructions	18 506,53	18 506,53		
215400 – Matériel industriel	612,70		612,70	612,70
281500 – Amortis. matériel et outillage		612,70	-612,70	-612,70
Installations techniques, matériel et outillage	612,70	612,70		
218300 – Matériel de bureau	1 415,83		1 415,83	1 415,83
281830 – Amortis. matér.bureau et informat.		1 107,11	-1 107,11	-753,15
Autres immobilisations corporelles	1 415,83	1 107,11	308,72	662,68
<i>Immobilisations financières</i>				
275100 – Dépôts	209,65		209,65	209,65
276100 – Créances diverses	373,50		373,50	373,50
Autres immobilisations financières	583,15		583,15	583,15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 118,21	20 226,34	891,87	1 245,83
<i>Stocks</i>				
310000 – Stocks matières premières	13 437,75		13 437,75	14 145,02
322300 – Fourn. consomm. d'atelier & usine	264,10		264,10	278,98
Matières premières et autres approv.	13 701,85		13 701,85	14 424,00
351000 – Stocks de produits intermédiaires	825,55		825,55	869,54
355000 – Stocks de produits finis	42 827,90		42 827,90	45 082,70
Produits intermédiaires et finis	43 653,45		43 653,45	45 952,24
<i>Créances</i>				
416000 – Clients douteux ou litigieux				8 902,54
491000 – Dépréciations comptes clients				-6 917,94
Clients et comptes rattachés				1 984,60
401000 – Fournisseurs				380,80
Fournisseurs débiteurs				380,80
421000 – Personnel – rémunérations dues				396,12
Personnel				396,12
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	4 222,00		4 222,00	4 378,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 222,00		4 222,00	4 378,00
445200 – TVA due intracommunautaire	110,35		110,35	110,35
445801 – Régularisation de TVA déductible				27,00
445860 – TVA sur factures non parvenues	50,67		50,67	45,59
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	161,02		161,02	182,94
467100 – Autres comptes débiteurs/créditeurs				3 100,00
Autres créances				3 100,00
<i>Divers</i>				
511200 – Chèques à encaisser	6 469,17		6 469,17	1 103,44
512000 – Banque	5 148,15		5 148,15	3 137,81
512010 – Paypal	7 239,36		7 239,36	2 642,44
530000 – Caisse	539,21		539,21	275,86
531100 – Caisse en monnaie nationale	1,02		1,02	1,02
Disponibilités	19 396,91		19 396,91	7 160,57
TOTAL ACTIF CIRCULANT	81 135,23		81 135,23	77 959,27
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	102 253,44	20 226,34	82 027,10	79 205,10

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
101300 – Capital souscrit–appelé, versé	11 430,00	11 430,00
Capital social ou individuel	11 430,00	11 430,00
106100 – Réserve légale	1 143,37	1 143,37
Réserve légale	1 143,37	1 143,37
106800 – Autres réserves	36 540,63	30 744,67
Autres réserves	36 540,63	30 744,67
Résultat de l'exercice	6 866,79	5 795,96
TOTAL CAPITAUX PROPRES	55 980,79	49 114,00
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
455010 – Compte courant Etienne	4 265,24	3 438,02
455020 – Pedro Gonçalves	174,01	174,01
455030 – Compte courant JM Richer	399,07	2 099,07
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	4 838,32	5 711,10
401000 – Fournisseurs	3 547,00	2 351,96
401100 – Fournisseurs	1 902,75	7 399,88
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	304,00	531,54
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 753,75	10 283,38
421000 – Personnel – rémunérations dues	3 234,26	3 262,38
428200 – Dettes provis. pr congés à payer	6 018,63	5 391,00
Personnel	9 252,89	8 653,38
431000 – Sécurité sociale	1 509,00	1 445,00
437100 – Caisse de retraite cadres	2 091,70	1 602,89
438200 – Charges sociales s/congés à payer	2 069,30	2 137,00
Organismes sociaux	5 670,00	5 184,89
445510 – TVA à décaisser	402,00	152,00
445663 – Tva déductible Achats UE	106,35	106,35
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	508,35	258,35
442300 – Retenues et prél. sur distributions	23,00	
Autres dettes fiscales et sociales	23,00	
Dettes fiscales et sociales	15 454,24	14 096,62
TOTAL DETTES	26 046,31	30 091,10
TOTAL PASSIF	82 027,10	79 205,10

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
701100 – VT PF France + particuliers CEE	48 141,52	39,12	50 664,40	42,19	-2 522,88	-4,98
701110 – VT PF Hors CEE	11 694,10	9,50	9 138,87	7,61	2 555,23	27,96
701200 – VT PF Pro CEE	53 655,50	43,60	51 724,25	43,07	1 931,25	3,73
708500 – Ports et frais facturés	9 582,72	7,79	8 566,49	7,13	1 016,23	11,86
Production vendue	123 073,84	100,00	120 094,01	100,00	2 979,83	2,48
Production stockée						
740000 – Subventions d'exploitation	5 959,80	4,84	5 336,73	4,44	623,07	11,68
Subventions d'exploitation	5 959,80	4,84	5 336,73	4,44	623,07	11,68
758000 – Produits divers gestion courante	1,10		2,32		-1,22	-52,59
781740 – Repris.s/prov.dépréc. créances	6 917,94	5,62			6 917,94	
Autres produits	6 919,04	5,62	2,32		6 916,72	NS
Total	135 952,68	110,46	125 433,06	104,45	10 519,62	8,39
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
601000 – Achats matières premières	8 730,18	7,09	6 729,47	5,60	2 000,71	29,73
601920 – Matières premières CEE	13 886,48	11,28	14 710,50	12,25	-824,02	-5,60
601940 – Matières premières hors CEE	2 262,67	1,84	653,59	0,54	1 609,08	246,19
602600 – Achats emballages	1 293,01	1,05	783,89	0,65	509,12	64,95
Achats de m.p & aut.approv.	26 172,34	21,27	22 877,45	19,05	3 294,89	14,40
603100 – Variat. stocks Mat. premières/fourn	722,15	0,59	2 127,58	1,77	-1 405,43	-66,06
603200 – Variat. stocks autres approvist.	2 298,79	1,87	3 786,96	3,15	-1 488,17	-39,30
Variation de stock (m.p.)	3 020,94	2,45	5 914,54	4,92	-2 893,60	-48,92
606110 – Fournitures électricité	1 836,94	1,49	1 838,05	1,53	-1,11	-0,06
606120 – Fournitures eau	52,91	0,04	66,71	0,06	-13,80	-20,69
606130 – Fournitures gaz	768,19	0,62	758,02	0,63	10,17	1,34
606300 – Achats de petit équipement	579,46	0,47	530,57	0,44	48,89	9,21
606400 – Achats fournitures administratives	341,16	0,28	332,82	0,28	8,34	2,51
613200 – Locations immobilières	11 800,00	9,59	2 600,00	2,16	9 200,00	353,85
614000 – Charges locatives & copropriété	217,00	0,18	270,00	0,22	-53,00	-19,63
615200 – Entretien immobilier	222,09	0,18	133,00	0,11	89,09	66,98
615510 – Entretien du matériel technique			19,92	0,02	-19,92	-100,00
615600 – Maintenance	164,57	0,13	260,37	0,22	-95,80	-36,79
616100 – Assurances multirisques	1 708,40	1,39	1 660,40	1,38	48,00	2,89
618100 – Documentation générale			61,98	0,05	-61,98	-100,00
622200 – Commissions et courtages sur ventes	148,11	0,12	247,89	0,21	-99,78	-40,25
622600 – Honoraires	2 600,00	2,11	2 520,00	2,10	80,00	3,17
622700 – Frais d'actes et contentieux	43,18	0,04	91,58	0,08	-48,40	-52,85
623300 – Foires et expositions			50,00	0,04	-50,00	-100,00
623400 – Cadeaux à la clientèle	121,49	0,10	141,30	0,12	-19,81	-14,02
624100 – Transports sur achats	28,60	0,02	51,90	0,04	-23,30	-44,89
624110 – Transport sur achat CEE	148,00	0,12	12,00	0,01	136,00	NS
625100 – Voyages et déplacements	1 536,25	1,25	1 352,61	1,13	183,64	13,58
625700 – Réceptions	740,92	0,60	544,78	0,45	196,14	36,00
626000 – Frais postaux	7 989,47	6,49	7 344,67	6,12	644,80	8,78
626100 – Frais de télécommunication	2 289,10	1,86	2 225,58	1,85	63,52	2,85
627800 – Prestations de services bancaires	881,46	0,72	970,34	0,81	-88,88	-9,16
627810 – Frais encaissement CB	353,32	0,29	348,92	0,29	4,40	1,26

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
628110 – Cotisations professionnelles	179,88	0,15	204,93	0,17	-25,05	-12,22
Autres achats & charges externes	34 750,50	28,24	24 638,34	20,52	10 112,16	41,04
Total	63 943,78	51,96	53 430,33	44,49	10 513,45	19,68
 MARGE SUR M/SES & MAT	 72 008,90	 58,51	 72 002,73	 59,96	 6,17	 0,01
CHARGES						
631200 – Taxe d'apprentissage			258,00	0,21	-258,00	-100,00
633300 – Formation continue (organisme)	253,33	0,21	227,95	0,19	25,38	11,13
635110 – Contribut° économique territoriale	812,00	0,66	819,00	0,68	-7,00	-0,85
Impôts, taxes et vers. assim.	1 065,33	0,87	1 304,95	1,09	-239,62	-18,36
641100 – Salaires appointements	42 220,19	34,30	37 990,66	31,63	4 229,53	11,13
641200 – Congés payés	627,63	0,51	1 626,00	1,35	-998,37	-61,40
641400 – Indemnités et avantages divers	7 649,59	6,22	10 533,04	8,77	-2 883,45	-27,38
Salaires et Traitements	50 497,41	41,03	50 149,70	41,76	347,71	0,69
645100 – Cotisations à l'URSSAF	9 369,40	7,61	11 629,55	9,68	-2 260,15	-19,43
645200 – Cotisations aux mutuelles	2 144,99	1,74	3 435,07	2,86	-1 290,08	-37,56
645300 – Cotisations aux caisses de retraite	2 041,62	1,66	2 222,44	1,85	-180,82	-8,14
645800 – Cotisations autres organism. socx	-67,70	-0,06	631,00	0,53	-698,70	-110,73
647500 – Médecine du travail et pharmacie	279,00	0,23	279,00	0,23		
648910 – Créd métiers d'art	-4 222,00	-3,43	-3 799,00	-3,16	-423,00	11,13
Charges sociales	9 545,31	7,76	14 398,06	11,99	-4 852,75	-33,70
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	353,96	0,29	353,96	0,29		
Amortissements et provisions	353,96	0,29	353,96	0,29		
658000 – Charges diverses gestion courante	3 682,50	2,99	2,50		3 680,00	NS
Autres charges	3 682,50	2,99	2,50		3 680,00	NS
Total	65 144,51	52,93	66 209,17	55,13	-1 064,66	-1,61
 RESULTAT D'EXPLOITATION	 6 864,39	 5,58	 5 793,56	 4,82	 1 070,83	 18,48
768000 – Autres produits financiers	2,40		2,40			
Produits financiers	2,40		2,40			
Charges financières						
Résultat financier	2,40		2,40			
 Opérations en commun						
 RESULTAT COURANT	 6 866,79	 5,58	 5 795,96	 4,83	 1 070,83	 18,48
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
 Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 866,79	5,58	5 795,96	4,83	1 070,83	18,48

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2020**

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL RENAISSANCE		33 Ter rue Emile Zola	
SIRET	3 8 3 6 7 4 9 2 6 0 0 0 2 7	59496 SALOME	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
33 Ter rue Emile Zola			
59496 SALOME			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

Activités exercées	Fabrication de jeux et jouets	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	-------------------------------	---

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
			PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	☐	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	☐	Pôle de compétitivité	☐
		Autres dispositifs	☐	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	☐
		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	☐	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	☐
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	☐		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐
---	--------------------------

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case ☐	
2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID EXPERT
---	---

Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
– du comptable : DTA Flandre	
29 Rue de Lille 59270 BAILLEUL	
Tél : 0328497692	
– du conseil :	
Tél :	
– du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél :	
– N° d'agrément :	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2020

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

1	Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
	2	3	4	5	6	7	8
DHONT ETIENNE 79, Rue Henri Dillies 59000 LILLE ASSOCIE GERANT	350	2019	396				
GONCALVES PEDRO 33, Ter rue Emile Zola 59496 SALOME ASSOCIE	200	2019	23 883				
RICHER Jean Michel 33, Ter rue Emile Zola 59496 SALOME ASSOCIE	200	2019					

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL RENAISSANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		33 Ter rue Emile Zola 59496 SALOME		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 8 3 6 7 4 9 2 6 0 0 0 2 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2019	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	18 506	AQ	18 506	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	612	AS	612	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 415	AU	1 107	308
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	583	BI		583
TOTAL (II)			BJ	21 118	BK	20 226	891
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	13 701	BM		13 701
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	43 653	BS		43 653
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	4 383	CA		4 383
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	19 396	CG		19 396
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ	81 135	CK		81 135
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	102 253	IA	20 226	82 027
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL RENAISSANCE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 11 430)			DA	11 430
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 143
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	36 540
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	6 866
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	55 980
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	4 838
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 753
	Dettes fiscales et sociales			DY	15 454
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	26 046	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	82 027	
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	26 046
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	113 491	FE		FF	113 491	
		FG	9 582	FH		FI	9 582	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	123 073	FK		FL	123 073	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	5 959	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 917	
	Autres produits (I) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	135 952	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	26 172	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	3 020	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	34 750	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 065	
Salaires et traitements*						FY	50 497	
Charges sociales (10)						FZ	9 545	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	353
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)						GE	3 682	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	129 088		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	6 864	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 866	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL RENAISSANCE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	135 955	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	129 088	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	6 866	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Débts et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL RENAISSANCE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	18 506	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	612	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 415	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	20 535	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	583	IU		IV			
TOTAL IV						LQ	583	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	21 118	0H		0J			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW				
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG	18 506	MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	612	MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	1 415	MT			
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE				
	TOTAL III				IY		NG	20 535	NH				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7			
		Autres participations				I0		0X		0Y			
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C					
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	583	2F					
TOTAL IV				I3		NJ	583	NK					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	21 118	0L		0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL RENAISSANCE</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	18 506	PW		PX		PY	18 506					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	612	QA		QB		QC	612					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	753	QM	353	QN		QO	1 107					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	19 872	QV	353	QW		QX	20 226					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	19 872	ØP	353	ØQ		ØR	20 226					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL RENAISSANCENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UF	6 917	
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	583	UV		UW	583			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 222		4 222					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	161		161					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	4 966	VU	4 383	VV	583			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 753		5 753						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 252		9 252						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 670		5 670						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	508		508						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	23		23						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 838		4 838						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	26 046	VZ	26 046						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	4 838			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/12/2019

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 6 866

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %					I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions					WN	
						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							YI	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV
		- imposées au taux de 0 %								WH
		- imposées au taux de 19%								WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)								XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :										
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
	Majoration d'amortissement*								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	) 4 222			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD				
				Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI				
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	4 222	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	2 644			
				déficit (II moins I)					XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL 2 644	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN			XO	

SARL RENAISSANCE

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>SARL RENAISSANCE</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	3 849	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	2 644	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	1 205	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 205	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	8 087	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
	↓	↓	
	ligne W1	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SARL RENAISSANCE</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	5 795					ZD	5 795
	Prélèvements sur les réserves			0E						ZE	
	TOTAL I			0F	5 795					ZG	
										ZH	5 795
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7						YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance									YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	11 800					XQ	12 017
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	2 791
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	179					ST	19 942
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	34 750
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	812
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS						9Z	253
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	1 065
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	9 628
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	4 537
DIVERS	— Montant brut des salaires *									0B	42 220
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									0S	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE		Néant	☒	*	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies Iter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL RENAISSANCE</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL RENAISSANCE</u>										Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : <u>01/01/2019</u> et clos le : <u>31/12/2019</u>										Durée en nombre de mois <u>12</u>			
DECLARATION DES EFFECTIFS													
Effectifs moyens du personnel										YP	3		
Dont apprentis										YF			
Dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE													
I Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Achats										ON			
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ			
IV Valeur ajoutée produite													
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)										SA			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.													
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX			
Effectifs au sens de la CVAE										EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)										HX			
Période de référence										GY			
Date de cessation										HR			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
2	

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 3 8 3 6 7 4 9 2 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL RENAISSANCE

ADRESSE (voie) 33 Ter rue Emile Zola

CODE POSTAL 59496

VILLE SALOME

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique DHONT Prénom(s) ETIENNE

Nom marital % de détention 46.66 Nb de parts ou actions 350

Naissance : Date N° Département 59 Commune LILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 79 Voie Rue Henri Dillies

Code Postal 59000 Commune LILLE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique GONCALVES Prénom(s) PEDRO

Nom marital % de détention 26.66 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date N° Département 99 Commune LISBONNE Pays PORTUGAL

Adresse : N° 33 Ter Voie rue Emile Zola

Code Postal 59496 Commune SALOME Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

N° SIRET

3 8 3 6 7 4 9 2 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL RENAISSANCE

ADRESSE (voie)

33 Ter rue Emile Zola

CODE POSTAL

59496

VILLE

SALOME

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 3 8 3 6 7 4 9 2 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL RENAISSANCE

ADRESSE (voie) 33 Ter rue Emile Zola

CODE POSTAL 59496

VILLE SALOME

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Fabrication de miniatures de collection

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Juillet 2020

PREMIERE RESOLUTION:

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance sur la marche de la société au cours de l'exercice écoulé, du bilan et des comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019, à savoir le bilan à la somme de 82 027 euros, le compte de résultat à la somme de 123 074 Euros, l'Assemblée Générale approuve sans exception ni réserve aucune chacun de ces documents et comptes tels que présentés et délivre à la gérance quitus entier pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, à savoir un bénéfice de 6867 euros de la façon suivante:

1°) Distribution des bénéfices nets restants, soit , en proportion des parts sociales:

Monsieur Etienne Dhont

Propriétaire de 350 parts n° 1 à 350: 3 205 Euros

Monsieur Pedro Gonçalves

Propriétaire de 200 parts n° 351 à 550: 1 831 Euros

Monsieur Jean-Michel Richer

Propriétaire de 200 parts n°551 à 750: 1 831 Euros

TROISIEME RESOLUTION:

Après avoir entendu lecture du rapport spécial de gérance sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1967 sur les sociétés commerciales, les associés réunis en Assemblée Générale conviennent d'approuver successivement, sans exception ni réserve aucune, chacune des conventions qui y sont énumérées.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée note l'absence de rémunérations perçues par Monsieur Etienne Dhont, ès qualités de gérant au cours de l'exercice écoulé, par absence sous invalidité.

Copie certifiée conforme



Fabrication de miniatures de collection

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 Juillet 2020 à 18H00

L'An Deux Mil vingt
Le vingt-quatre juillet
à Dix huit heures

Les Associés de la Société "RENAISSANCE", Société à Responsabilité Limitée au capital de ONZE MILLE QUATRE CENT TRENTE EUROS (11 430 Euros), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro B 383 674 926, ont assisté au siège social de la société, à l'Assemblée Générale Ordinaire sur convocation qui leur en a été faite par la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Etienne Dhont, ès qualités de gérant.

Le gérant constate que sont présents ou représentés, outre lui-même:
Propriétaire de 350 parts n° 1 à 350

Monsieur Pedro Gonçalves
Propriétaire de 200 parts n° 351 à 550.

Sont absents:
Monsieur Jean-Michel Richer
Propriétaire de 200 parts n° 551 à 750.

Total des parts représentées: 550 parts sur les 750 composant le capital social.

Le gérant déclare alors que le capital est représenté à plus de la moitié, et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Les Associés peuvent prendre connaissance des documents déposés par la gérance:

- ☐ Les lettres de convocation remises en main propre aux associés, signées.
- ☐ Le rapport établi par la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé.
- ☐ Le compte de résultat, le bilan et annexes arrêtés au 31 décembre 2019.
- ☐ Le rapport de gérance sur les conventions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.
- ☐ Le texte des projets de résolutions soumis à l'approbation de l'assemblée par la gérance.

Le gérant rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1) Lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que sur les comptes dudit exercice.
- 2) Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion de l'exercice écoulé.
- 3) Affectation des résultats de l'exercice.
- 4) Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et approbation desdites conventions.
- 5) Rémunération de la gérance.
- 6) Questions diverses

Un échange de vues intervient alors entre les participants.

Puis, après avoir donné lecture de son rapport, personne ne désirant prendre la parole, le gérant décide de mettre aux voix les résolutions se rapportant aux questions inscrites à l'ordre du jour:

PREMIERE RESOLUTION:

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance sur la marche de la société au cours de l'exercice écoulé, du bilan et des comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019, à savoir le bilan à la somme de 82 027 euros, le compte de résultat à la somme de 123 074 Euros, l'Assemblée Générale approuve sans exception ni réserve aucune chacun de ces documents et comptes tels que présentés et délivre à la gérance quitus entier pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, à savoir un bénéfice de 6867 euros de la façon suivante:

1°) Distribution des bénéfices nets restants, soit , en proportion des parts sociales:

Monsieur Etienne Dhont

Propriétaire de 350 parts n° 1 à 350: 3 205 Euros

Monsieur Pedro Gonçalves

Propriétaire de 200 parts n° 351 à 550: 1 831 Euros

Monsieur Jean-Michel Richer

Propriétaire de 200 parts n° 551 à 750: 1 831 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BD

P G

TROISIEME RESOLUTION:

Après avoir entendu lecture du rapport spécial de gérance sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1967 sur les sociétés commerciales, les associés réunis en Assemblée Générale conviennent d'approuver successivement, sans exception ni réserve aucune, chacune des conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants, les associés intéressés ne prenant pas part au vote sur la convention les concernant.

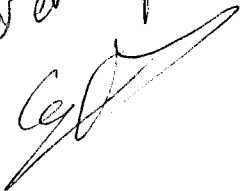
QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée note l'absence de rémunérations perçues par Monsieur Etienne Dhont, ès qualités de gérant au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19H00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal en quatre exemplaires, qui après lecture, a été signé par tous les associés présents et la gérance.

Lu et approuvé


Lu et Approuvé




RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 juillet 2020

Messieurs et Chers Associés,

Nous vous avons convoqués ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, celles du décret d'application du 23 mars 1967, et des statuts de la société, afin de vous présenter un rapport sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Des documents qui vous sont présentés en annexe au présent rapport, il ressort que le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à la somme de 123 074 Euros.

Conformément à la loi, nous avons pratiqué une dotation aux comptes d'amortissement à la concurrence de 0 euros.

Le total du bilan a été chiffré à la somme de 82 027 Euros.

Le résultat net comptable, après détermination du résultat fiscal, est un bénéfice de 6 867 euros.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis conformément aux principes généraux de la comptabilité et par utilisation des méthodes légales et réglementaires.

Compte tenu de la nature de l'activité, la société n'engage pas de dépense en matière de recherche et de développement.

En espérant vous avoir donné les renseignements essentiels sur l'activité de l'entreprise durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, et en vous demandant de bien vouloir statuer favorablement sur le texte des projets de résolution qui vous est soumis par ailleurs, nous vous assurons, cher Associé, de notre entier dévouement au service de la société.

La Gérance

RENAISSANCE



Fabrication de miniatures de collection

Rapport sur les Conventions

Messieurs et Chers Associés,

Selon l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, voici le rappel des conventions conclues entre la société et certains de ses associés et gérant, soit antérieurement, soit au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019:

Rémunération des associés salariés:

Monsieur Pedro Gonçalves a perçu, au titre de son contrat de travail, une rémunération annuelle brute de 24 799.50 euros pour l'exercice 2019.

Rémunération du gérant:

Monsieur Etienne Dhont n'a pas perçu de rémunération annuelle brute pour l'exercice 2019.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Dhont'.